

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Vie institutionnelle/Budget communautaire : décision modificative n°1

Séance du 07 juin 2024

Délibération n°33

2^{ème} convocation

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 12

Absents : 28

Votants : 13

- dont « pour » : 13

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 03 juin 2024, suite à l'absence de quorum constatée ce jour, s'est réuni sous la présidence de M. IBRAHIMA Said Maanrifa, dans la salle de réunion de la 3CO, le vendredi 07 juin 2024 à 08 heures 30.

Présents :

IBRAHIMA Said Maanrifa, BOINA Rifay Raim, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, MIKIDADI Madihali, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, CHANFI Bibi, MADI OUSSENI Mohamadi, ABDOURAHAMANE Céline, YSSOUFI Chaidati, CHANRANI Daoudou, MROIVILI Mouhamadi Moindjié.

Absents:

AHMED COMBO Papa, SAID Mariame, ABDOU COLO Nassuhati, ADAM Ahmed, BOINA M'ZE Salim, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, YSSOUMAIL Ahamadi, ABDOU Fatima, ANDJILANI Housséni, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, Houssamoudine ABDALLAH, NOUDJOUM Madi Assani, SAID-SOUFFOU Soula, ABDALLAH Oidhuati, ABDOU Mohamed, AMBDI Youssouf, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR Inchaty Soilihi, MDALLAH Anlamati, ALLAOUI Mohamed, ATTIBOU Zainati, ISSOUFFI Ramadani, MOHAMED Zainaba.

Absents représentés :

Mme SAID Mariame représentée par M IBRAHIMA Said Maanrifa

Secrétaire de séance : Mr BOINA Rifay Raim.

Vu le rapport d'orientation budgétaire et les termes du débat d'orientation budgétaire intervenu le 13 mars 2024,

Vu le vote du budget communautaire intervenu le 15 avril 2024,

Vu la notification de la DGF 2024 intervenue le 1^{er} avril, après envoi des documents préparatoires au vote du budget, et portant les crédits à 2.296.974,00 €,

Vu les crédits portés au budget au titre de la DGF à la hauteur de la somme perçue en 2023 soit 1.852.534,00 €

Vu les crédits inscrits au chapitre 012 et les perspectives, après 5 mois d'exercice budgétaire, intégrant notamment le maintien de la brigade environnementale sur tout l'exercice 2024, au regard du travail effectué de contrôle de l'urbanisation et de respect de l'environnement en lien avec la police intercommunale de l'urbanisme et de l'environnement

Vu l'état de consommation des crédits budgétaires et les ajustements à réaliser,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide

D'adopter la décision modificative n°1 suivante :

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------|
| ➤ Dépenses de fonctionnement : | Total : +444.440,00 € |
| Chapitre 012 / article 64111 : | + 444.440,00 € |
| | |
| ➤ Recettes de fonctionnement : | Total : +444.440,00 € |
| Chapitre 74 / article 741124 : | + 444.440,00 € |
| | |
| ➤ Dépenses d'investissement : | Total : + 60.000€ |
| Chapitre 204 / article 20422 / opé 83 | + 60.000,00€ |
| | |
| ➤ Recettes d'investissement : | Total : + 0€ |

Fait et délibéré le 07/06/2024
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

**M. IBRAHIMA Said Maanrifa**

Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest

Signé par : Said Maanrifa IBRAHIMA
Date : 11/06/2024
Qualité : Président